

Le repérage des jeunes NEET (ni en emploi, ni en étude, ni en formation)* constitue une priorité tant européenne que nationale.

Un groupe de partenaires clés du territoire, mené par la Mutualité Française Isère, pilote le projet « Atouts Jeunes ».

L'initiative « Atouts Jeunes » a pour mission de repérer sur le territoire des publics non actifs dans leur recherche d'emploi (France Travail, Mission locale, Cap emploi) ainsi que des personnes peu ou pas qualifiées (niveau de formation inférieur au Bac).

Ces « invisibles » échappent aux « radars » des institutions publiques du fait de différents facteurs : isolement social, éloignement de l'emploi en raison de situation d'illettrisme, de pratiques addictives, d'absence de domicile fixe... Ils sont concentrés **sur les territoires citadins**, dont les quartiers sensibles urbains, mais aussi sur les **territoires ruraux** éloignés des services publics, des dispositifs d'accompagnement et des secteurs d'emploi.



Contact Référent Parcours :

Kevin TARDY

atoutsjeunes@mutualiteisere.org

MFI - 11 place Albert Schweitzer

38300 Bourgoin-Jallieu

06 10 54 88 49



Scannez pour visiter
[mutualiteisere.org/etablissement/
atouts-jeunes](http://mutualiteisere.org/etablissement/atouts-jeunes)



Porteur du projet : Mutualité Française Isère

Consortium :

MFI - Apprentis d'Auteuil

Partenaires privilégiés :

Mission Locale Nord Isère - CAPI

Vals du Dauphiné

Partenaire conventionné :

Le Prado

Financé par :



Conception et réalisation : MFI-IMPACT - 04 76 40 19 66



Atouts Jeunes

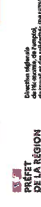


Libère ton avenir !

Un accompagnement vers un projet d'avenir, pour les 16-25 ans

(Ou 29 ans révolus pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés).

Porté par :



* De l'anglais : Neither in Employment, Education or Training.

Qu'est-ce qu'Atouts Jeunes ?



Atouts Jeunes s'attache depuis janvier 2024, et pour une durée de deux ans, à mobiliser les jeunes de **16 à 25 ans** et jusqu'à 29 ans révolus pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés avec une attention particulière pour :

Les jeunes **ASE** (Aide Sociale à l'Enfance), les Mineurs Non Accompagnés, les jeunes en errance, les jeunes présentant des difficultés psychologiques, les jeunes qui s'invisibilisent, les jeunes femmes isolées, les jeunes suivis par la **PJJ** (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ou en rupture de lien avec la Mission Locale.

Atouts Jeunes souhaite mettre l'accent :

- Sur les mineurs de 16 à 25 ans qui sortent du système scolaire et des dispositifs légaux et du droit commun.
- Sur les jeunes femmes de moins en moins présentes dans les dispositifs portés par les partenaires.

La **INFI** et ses partenaires sont engagés dans cette mesure soutenue par l'État, avec l'intention que les jeunes repérés s'inscrivent durablement dans un parcours qui les sécurise, et qu'une solution adaptée (**logement, insertion professionnelle, santé...**) soit mise en place pour et avec eux.



Repérer

L'étape de repérage repose sur le partenariat avec les acteurs de l'habitat jeune, de l'insertion professionnelle, de la mobilisation et prévention des jeunes. Chacun de ces partenaires met en place des « **référents-parcours** » en charge de faire lien dès cette phase, puis tout au long de l'année.



Remobiliser

Les actions de remobilisation sont complémentaires à l'existant en termes de solutions d'hébergement, de liens avec l'insertion professionnelle et d'accès à la santé. Le **référent-parcours Atouts Jeunes** est garant de la réactivité des réponses et du maintien de ce cadre de suivi.



Sécuriser les parcours

La dernière étape, la sécurisation, garantit que les liens avec les dispositifs existants et le droit commun sont bien mis en place et qu'ils s'inscrivent dans la durée.

Territoires d'intervention



Accompagner

100 jeunes
de **16 à 29** ans
dans un parcours sécurisant
d'ici fin **2025**